



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Deuxième Commission de l'Assemblée générale
Point 51 a) de l'ordre du jour: Commerce international et développement

Déclaration de M. Alessandro Motter
Agent de liaison

Seul le texte prononcé fait foi

Organisation des Nations Unies
New York, 17 octobre 2006

Madame la Présidente,

Alors que les négociations commerciales de Doha sont dans l'impasse, il est essentiel de faire une analyse critique des cinq dernières années de négociations commerciales et de tirer les enseignements nécessaires pour aller de l'avant. Cinq ans ce n'est pas rien à l'ère de la mondialisation où tout va si vite.

L'UIP, qui rassemble 150 parlements nationaux, a conscience que le commerce est un moteur pour la croissance économique de tous les pays. Il est essentiel, en particulier pour permettre aux pays en développement de réaliser les OMD ainsi que d'autres objectifs de développement. De plus, il offre de meilleurs résultats que l'aide car il contribue à l'autonomie et à une plus grande prospérité. Par ailleurs, la libéralisation des échanges entraîne, au moins en théorie, une optimisation des facteurs de production (travail, ressources naturelles et capitaux), qui permet à son tour de créer de l'emploi et de faire baisser les prix des biens et des services. Le tout est de savoir passer de la théorie à une réalité viable.

La Conférence de Doha en 2001 a fait réaliser aux parlements qu'ils devaient absolument suivre de plus près le processus des négociations commerciales. Forte de ce constat, l'UIP a créé, en partenariat avec le Parlement européen, un dispositif intitulé Conférence parlementaire sur l'OMC. Ses activités, qui s'articulent autour de réunions annuelles et de sessions extraordinaires organisées à l'occasion des réunions ministérielles de l'OMC, rassemblent des centaines de parlementaires issus des commissions des parlements nationaux spécialisées dans le commerce, qui appartiennent aussi bien à la majorité qu'à l'opposition. Leur objectif est "de superviser les activités de l'OMC, d'en promouvoir l'efficacité, d'entretenir le dialogue avec les négociateurs gouvernementaux et la société civile, de faciliter l'échange d'informations, la confrontation des expériences et le renforcement des capacités des parlements nationaux en matière de commerce international et d'influer sur le cours des discussions à l'OMC".

Les débats et conclusions des conférences parlementaires sur le commerce démontrent clairement que les raisons pour lesquelles les négociations commerciales sont actuellement bloquées ne sont pas seulement d'ordre technique, mais au contraire éminemment politiques. D'une manière générale, les parlementaires qui participent à ces manifestations sont favorables au Cycle de Doha à condition qu'il permette de concilier les attentes de l'ensemble de leurs mandants.

Sur la question cruciale de l'agriculture, par exemple, les parlementaires de la Conférence sur l'OMC ont demandé la suppression des subventions à l'exportation, ainsi que la réduction du soutien interne qui fausse les termes de l'échange dans les pays développés. Ils ont néanmoins aussi demandé que les produits dits sensibles, de même que les "produits spéciaux", bénéficient d'un traitement particulier et que tout nouvel accord tienne compte "des aspects non commerciaux de l'agriculture - sécurité alimentaire, préservation des terres, revitalisation de la société rurale et emploi rural, ainsi que [des] questions liées aux activités durables d'exploitation forestière, de l'abattage illégal et de pêche".

De même, en ce qui concerne les services, les membres de la Conférence sont globalement favorables à une libéralisation accrue, mais émettent toutefois une réserve de taille, à savoir que la question soit traitée "avec prudence, notamment dans les domaines tels ceux touchant à la santé, à l'éducation et aux besoins fondamentaux de la population". Ils estiment en outre que "chaque pays doit conserver le droit de préserver sa diversité culturelle et de maintenir et développer les services publics".

Ils emploient des termes encore plus énergiques lorsqu'il s'agit d'environnement, en appelant à "une cohérence des dispositifs régulateurs et des objectifs de l'OMC sur les engagements souscrits en vertu des accords multilatéraux sur l'environnement (AME)" et en soutenant qu'"il ne faut pas que la législation environnementale des membres de l'OMC soit perçue comme un obstacle non tarifaire".

Madame la Présidente,

Compte tenu de l'expérience de la Conférence parlementaire sur l'OMC, je crois pouvoir affirmer sans risque que la libéralisation ne pourra pas avancer s'il n'y a pas de débats politiques nationaux avec tous les secteurs de la société et de l'économie. Il importe en effet de convaincre les gens, d'une part, qu'une économie mondiale plus libre et plus concurrentielle contribuera à réduire les inégalités et non à en créer et, d'autre part, qu'ils pourront se faire aider pour s'adapter à de nouveaux secteurs économiques et apprendre à exploiter de nouveaux débouchés. Les parlementaires de nombreux pays développés considèrent que leurs pays ne disposent pas encore des instruments nécessaires pour faire face aux changements et sacrifices que la libéralisation des échanges entraînera inévitablement pour de vastes pans de l'économie ainsi que pour une bonne partie de la population. De leur côté, les parlementaires d'un bon nombre de pays en développement, font valoir que leurs pays ont besoin d'un appui beaucoup plus important que celui dont ils bénéficient actuellement pour pouvoir se faire une place dans l'économie mondiale sans fragiliser leurs industries naissantes, sacrifier les savoirs autochtones ou surexploiter leurs ressources naturelles (pour ne citer que quelques unes de leurs craintes).

En somme, les négociations commerciales ne pourront aboutir que dans un élan de foi, avec la conviction qu'il existe dans chaque pays une volonté politique suffisamment forte pour mettre en œuvre le résultat final. Or, cette condition ne sera remplie qu'avec l'appui des partis et des sensibilités politiques représentés dans chaque parlement. C'est pourquoi il importe que les parlements soient plus largement associés aux travaux qui ont trait au commerce et aux négociations commerciales, ce qui leur permettra de créer un soutien politique et in fine de contribuer au succès du Cycle de Doha, pour le bien de tous.